Trans		
ECOLE: IUA	INTRODUCTION A L'ETUDE DU	DUREE: 2H
LFilière: INFORMATIQUE	DROIT	Niveau: L1

« Le droit n'aurait ni de sens ni d'utilité dans le cas d'ailleurs théorique de l'homme isolé, de Robinson dans une île inconnue. Il apparaît au contraire dès qu'il y a des hommes vivant en société, Ubi societas, ibi jus. Même les thèses les plus anarchistes ne peuvent se dispenser d'un minimum de règles, ne fût-ce que celle qui reconnaîtrait effet aux conventions et associations librement formées. Même les conceptions les plus autoritaires et les plus tyranniques, ne peuvent se passer de règles pour manier le corps social et obtenir l'obéissance. Dans toute société humaine l'organisation de la coexistence et de la vie en commun suppose que des règles déterminent ce qui est permis ou défendu, ce qui est obligatoire et ce qui ne l'est pas, en bref les contraintes et les libertés que la vie sociale comporte. Toutefois les règles juridiques ne sont pas les seules qui tendent à régir la vie de l'homme, en particulier dans la société. L'homme dans les diverses circonstances de sa vie rencontre des règles de conduite qui avec une précision et une force variable tendent à régir son comportement et à lui indiquer ce qui doit être. Par exemple, dans le groupe familial dont il fait partie, existent certaines règles de vie familiale. La bienséance et les bons usages sociaux, la morale, la religion interviennent aussi, tendant à imposer à l'homme leurs préceptes dans les circonstances les plus variées de son existence et en particulier dans ses rapports avec ses semblables. Il apparaît donc qu'il ne suffit pas de caractériser le droit comme règle de vie sociale. »

G. Marty et P. Raynaud, Droit civil, Tome I: Introduction générale à l'étude du droit, Sirey, 1972, n° 2 et 3.

TRAVAIL A FAIRE

1) De quoi parle le texte? La règle de droit est-elle envisageables dans les sociétés tyranniques et autoritaires? Pourquoi? (5pts)

2) Que vous inspire cette phrase de l'auteur : « Il apparaît donc qu'il ne suffit pas de caractériser le droit comme règle de vie sociale. » en référence au cours ? (5pts)

3) Dans quel cas, une loi est-elle rétroactive? Expliquez (5pts)

4) Le troisième degré de juridiction ivoirienne, parlez-en (5 lignes). (5pts)